

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 30 JUIN 2026**

**Délibération n°2026.06.263**

**Opération de revitalisation du territoire (ORT) multisites - avenant n°8bis à la convention-cadre – modification de la centralité du Maine Gagnaud de la commune de Ruelle sur Touvre**

**LE TRENTE JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 30**, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation** : 24 juin 2026

**Secrétaire de Séance**: Thierry BOUILLEAU

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **64**

Nombre de pouvoirs: **10**

Nombre d'excusés: **1**

**Membres présents** : Sabrina AFGOUN, Sarah AMRANI, Brigitte BANIZETTE, Jean-Luc BEURCQ, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Thierry BOUILLEAU, Fadila BOUTAYEB, Catherine BRIE, Michel BUISSON, Jean-Christophe CARDAILLAC, Stéphane CHAPEAU, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, François ELIE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Rémi HUMBERT, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Annie MARC, Stéphanie MARCHAND, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD-CALMELS, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Philippe MONJARRET, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Calixte ROCHETEAU, Damien RONDEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Magali SAINT HILAIRE, Morgan VANDESTICK, Maryline VINET, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Zalissa ZOUNGRANA

**Ont donné pouvoir** : Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS à Stéphanie MARCHAND, Guillaume CHUPIN à Pascal MONIER, Jean-Claude COURARI à Isabelle MOUFFLET, Jean-François DAURE à Maud FOURRIER, Jérôme GRIMAL à François NEBOUT, Sandrine JOUINEAU à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Annie MARAIS à Fadilla DAHMANI, Patrick MARDIKIAN à Aurélie ZADRA, Jean-Philippe POUSSET à Elise VOUVET, Hassane ZIAT à Eric BIOJOUT,

**Excusé(s)**: Lucy VIOLIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260630-2026\_06\_263-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2026  
Publication : 02/07/2026

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2026**

**DÉLIBÉRATION  
N°2026.06.263**

Rapporteur : Monsieur MONIER

**OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT) MULTISITES - AVENANT N°8BIS A LA CONVENTION-CADRE – MODIFICATION DE LA CENTRALITE DU MAINE GAGNAUD DE LA COMMUNE DE RUELLE SUR TOUVRE**

**PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"**

Pilier : UN TERRITOIRE QUI CREE DES EMPLOIS

Ambition : VITALITÉ DU TTRE PAR LE COMMERCE

Enjeu : [30403 -3) ATTRACTIVITÉ ÉQUILIBRÉ DES CENTRALITÉS]

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement

- ODD 1 : Accès à un logement, aux services :
- ODD 3 : Offre de soins, Santé-environnement (air, eau, bruit), salubrité), Accès à la culture, Soutien à l'activité sportive sous toutes ses formes, Amélioration des conditions de vie
- ODD 11 : Accès au logement décent et adapté, Intermodalité, Eco-mobilité, Promotion des modes doux, Urbanisation, construction et rénovations durables, Valorisation du patrimoine et des paysages, Accès aux espaces vert et à des lieux publics sûrs, Reconquête des centralités, maîtrise de l'urbanisation commerciale, Réinvestissement des friches
- ODD 13 : Initiatives locales d'adaptation
- ODD 15 : Sensibilisation, éducation et prévention
- ODD 16 : Evaluation des politiques publiques (indicateurs de développement durables, observatoires)

Par délibération en date du 17 décembre 2020, le Conseil Communautaire a validé la signature d'un avenant n°2 à la convention-cadre « Action cœur de ville » opération de revitalisation du territoire (ORT) d'Angoulême transformant la convention d'ORT d'Angoulême en ORT Multisites mettant en avant les pôles de centralité représentés par les communes de Ruelle sur Touvre, Gond-Pontouvre et La Couronne.

Un avenant n°3 à la convention cadre de l'ORT multisites a permis à la commune de Ruelle-sur-Touvre de modifier le périmètre de l'ORT afin d'intégrer le quartier du Plantier du Maine Gagnaud, identifié comme périmètre de centralité dans le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de GrandAngoulême.

Par délibération en date du 5 février 2026, GrandAngoulême a validé un avenant n°8 à la convention ORT afin de modifier le projet d'aménagement du quartier du Plantier du Maine Gagnaud, et de prendre en compte la volonté de la commune de permettre l'implantation d'une nouvelle moyenne surface commerciale. Ainsi, l'aménagement du quartier du Plantier du Maine Gagnaud s'inscrit dans une logique globale offrant un équilibre entre l'offre de logements, les équipements et services et le commerce pour répondre aux enjeux de mixité fonctionnelle.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260630-2026\_06\_263-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2026  
Publication 202/07/2026

Toutefois cet avenant, aujourd'hui signé, contient une erreur de cartographie concernant le périmètre ORT qui, dans le secteur du Maine Gagnaud n'intègre pas, à tort, toutes les parcelles identifiées par ailleurs au PLUI M de GrandAngoulême.

Cette erreur doit être constatée et sa correction validée par le COPIL ORT qui se réunira le 8 juillet prochain.

Aussi, compte tenu des éléments présentés ci-dessus, il vous est proposé de valider la modification de l'avenant n°8 par un avenant n°8 bis venant corriger l'erreur qui apparaît sur le plan, sous réserve de la validation du COPIL qui se réunira le 8 juillet 2026.

Aussi, considérant :

- la délibération n°211 du 26 juin 2018 approuvant la convention cadre Action Cœur de Ville d'Angoulême
- la délibération n°443 du 19 décembre 2019 approuvant l'avenant n°1 transformant la convention-cadre « Action cœur de ville » en convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)
- la délibération n°399 du 17 décembre 2020 approuvant l'avenant n°2 à la convention-cadre transformant la convention d'ORT d'Angoulême en ORT Multisites mettant en avant les pôles de centralité représentés par les communes de Ruelle-Sur-Touvre, Gond-Pontouvre et La Couronne
- la délibération n°43 du 11 mars 2021 approuvant l'avenant n°3 à la convention-cadre modifiant le périmètre ORT de la commune de Ruelle sur Touvre
- la délibération n°164 du 8 juillet 2021 approuvant l'avenant n°4 à la convention-cadre modifiant le périmètre ORT de la commune de La Couronne
- la délibération n°20 du 24 janvier 2022 approuvant l'avenant n°5 à la convention-cadre modifiant le périmètre ORT de la commune de Gond-Pontouvre
- la délibération n°268 du 13 décembre 2023 approuvant un avenant n°2 à la convention cadre valant avenant n°6 à la convention ORT validant la démarche ACV2
- la délibération n°140 du 11 mars 2019 septembre 2024 approuvant l'avenant n°7 à la convention-cadre valant extension de l'ORT Multisites aux communes de Champniers, Dignac, l'Isle d'Espagnac, Mouthiers-sur-Boème, Roulet-Saint-Estèphe
- la délibération n° 041 du 5 février 2026 modifiant le projet de la centralité du Maine Gagnaud de la commune de Ruelle sur Touvre

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'avenant n°8bis à la convention-cadre opération de revitalisation du territoire (ORT) Multisites, modifiant l'avenant n°8 à l'ORT Multisites et venant mettre en cohérence le secteur d'ORT lié à la centralité de la commune de Ruelle-sur-Touvre avec ce même secteur identifié au PLUI M de GrandAngoulême, sous réserve de la validation du COPIL ORT qui se réunira le 8 juillet 2026.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée à signer l'avenant et tout document y afférent.

<b>Pour : 74</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b> <b>Non votant : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE</b> <b>LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b> <b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260630-2026\_06\_263-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2026  
Publication 302/07/2026

Projet 06/26

## Convention ORT

# Avenant n°8bis à la convention-cadre Projet d'ORT multisites de GrandAngoulême

Modification de la délimitation du périmètre de l'ORT de la commune de Ruelle sur Touvre



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260630-2026\_06\_263-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2026

Publication : 02/07/2026

## AVENANT DE PROJET

### A LA CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE ACTION CŒUR DE VILLE – OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE D'ANGOULEME - PROJET D'ORT MULTISITES DE GRANDANGOULEME

- La Communauté d'agglomération de GrandAngoulême représentée par son président M. Xavier BONNEFONT, habilité par délibération du 30 juin 2026
- La Commune de Ruelle sur Touvre représentée par son maire Mme Murielle DEZIET, habilitée par délibération du

ci-après, les « **Collectivités** bénéficiaires » ;

d'une part,

**ET**

- L'Etat représenté par la Préfet du département de Charente, déléguée territoriale de l'ANCT

ci-après, les « **Partenaires** financeurs »

d'autre part,

**Il est convenu ce qui suit.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260630-2026\_06\_263-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2026

Publication : 02/07/2026

## AVANT PROPOS

Par délibération en date du 17 décembre 2020, le Conseil Communautaire a validé la signature d'un avenant n°2 à la convention-cadre « Action cœur de ville » ORT d'Angoulême transformant la convention d'ORT d'Angoulême en ORT Multisites mettant en avant les pôles de centralité représentés par les communes de Ruelle sur Touvre, Gond-Pontouvre et La Couronne.

Un avenant n°3 à la convention cadre de l'ORT multisites a permis à la commune de Ruelle sur Touvre de modifier le périmètre de l'ORT afin d'intégrer le quartier du Plantier du Maine Gagnaud, identifié comme périmètre de centralité dans le PLUi de GrandAngoulême.

Par délibération en date du 5 février 2026, GrandAngoulême a validé un avenant n°8 à la convention ORT afin de modifier le projet d'aménagement du quartier du Plantier du Maine Gagnaud, et de prendre en compte l'implantation d'une nouvelle moyenne surface commerciale.

Toutefois, cet avenant contient une erreur de cartographie concernant le périmètre ORT qui, dans le secteur du Maine Gagnaud n'intègre pas, à tort, toutes les parcelles identifiées par ailleurs au PLUI M de GrandAngoulême.

### 1. OBJET DE L'AVENANT

L'avenant n°8 à l'ORT multisites modifiant le projet de la centralité du Maine Gagnaud de la commune de Ruelle sur Touvre tel qu'il avait été établi dans l'avenant n°3 de mars 2023, contient une erreur concernant la délimitation du périmètre ORT qui, dans le secteur du Maine Gagnaud, n'intègre pas, à tort, toutes les parcelles par ailleurs identifiées dans le récent PLUI M de GrandAngoulême.

Cet avenant a pour objet de venir corriger l'erreur qui apparaît sur le plan.

### 2. MODIFICATIONS DU PROJET

Le secteur d'ORT de la commune de Ruelle sur Touvre est modifié comme suit :

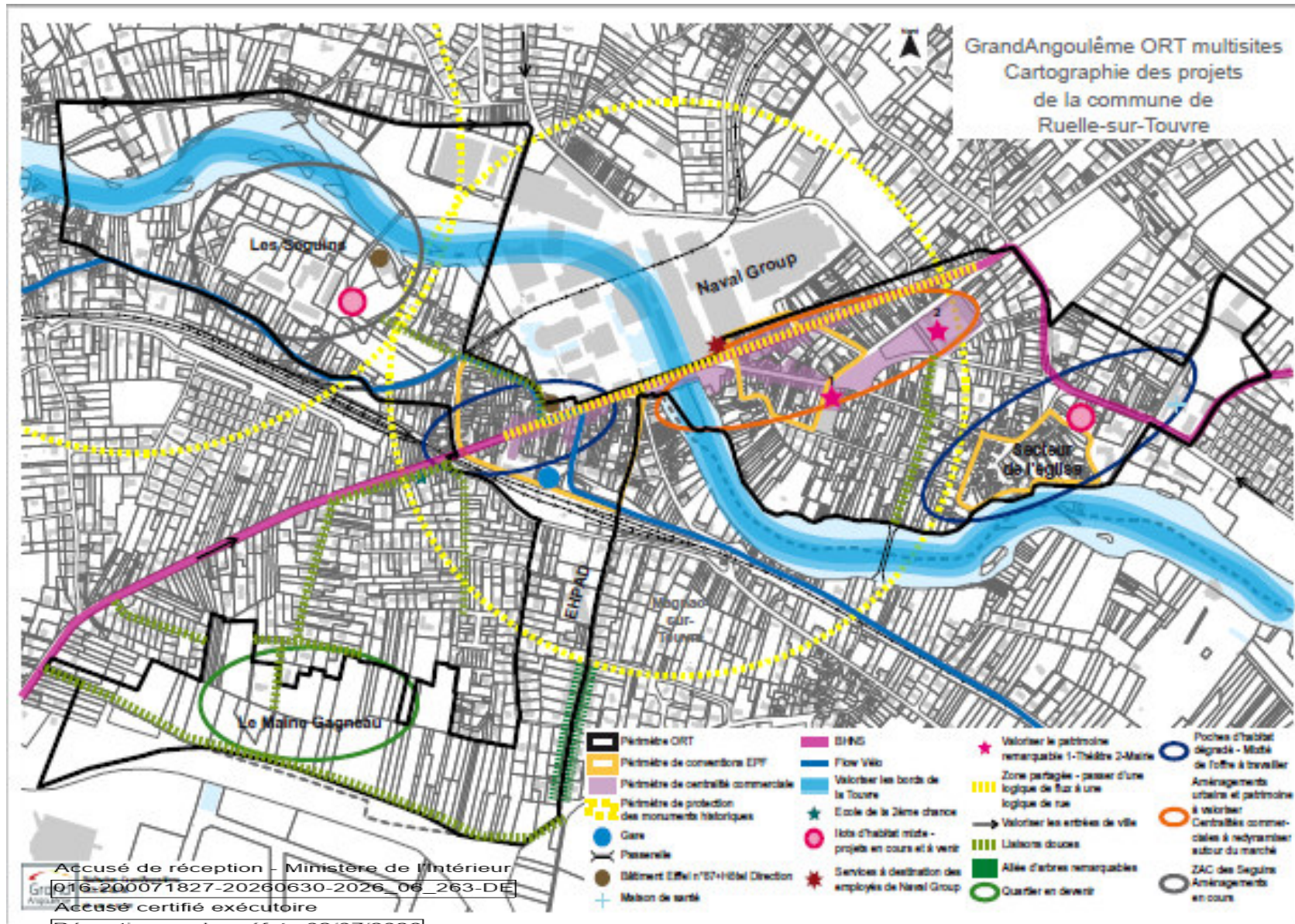
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260630-2026\_06\_263-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2026

Publication : 02/07/2026



### 3. SIGNATURES

Avenant n°8bis à la convention cadre Action Cœur de Ville- ORT, signé en 3 exemplaires, le

Etat	GrandAngoulême	Ville de Ruelle
<b>Jérôme HARNOIS</b> <b>Préfet de Charente</b>	<b>Xavier BONNEFONT</b> <b>Président</b>	<b>Murielle DEZIER</b> <b>Maire</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260630-2026\_06\_263-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2026

Publication : 02/07/2026